

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 1^{er} avril 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 25 mars 2025.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Jérôme BERNARD, M. Jérôme LEBRAT, M. Christian MASSOLA, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Christelle REYNAUD, M. Bruno SENECLAUZE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Aurélien FERLAY, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. Philippe BÉCHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Pierre MAISONNAT, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN, M. Driss NAJI, Mme Danielle RAMERINI, M. Gérard ROBERTON, M. Max TOURVIELHE.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, M. Brice THIEBAUD, Mme Victoria BRIELLE, M. Frédéric JACOUTON et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 16
○ Pour : 16
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Christelle REYNAUD.

BUDGET PRIMITIF 2025 DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN ET DE SON BUDGET ANNEXE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° DCS2025_01 du 28 février 2025, portant approbation du rapport d'orientation budgétaire pour 2025 présenté le 28 février 2025 ;

Vu que le Conseil syndical initialement convoqué le 25/03/2025 n'a pas atteint le quorum requis ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Conformément à l'instruction comptable M57, le budget principal est voté par chapitres.

Conformément à l'instruction comptable M4, le budget annexe de la régie autonome de Numérian est voté par chapitres.

Sous la présidence de M. Jérôme BERNARD, les membres du Conseil Syndical votent les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025.

Il est proposé au Conseil Syndical les inscriptions budgétaires suivantes :

	Budget Principal	Régie Autonome (Budget Annexe)	Total
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 058 786,00 €	2 120 652,00 €	3 179 438,00 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	1 058 786,00 €	2 120 652,00 €	3 179 438,00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	291 063,78 €	251 617,94 €	542 681,72 €
Recettes d'investissement de l'exercice	291 063,78 €	251 617,94 €	542 681,72 €

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1 : Budget primitif 2025 Budget principal du Syndicat Mixte Numérian
- Annexe 2 : Budget primitif 2025 Budget Annexe Régie Autonome de Numérian
- Annexe 3 : Page de signature du Budget principal du Syndicat Mixte Numérian
- Annexe 4 : Page de signature du Budget Annexe Régie Autonome de Numérian

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Adopte le Budget Primitif tel consigné ci-dessus ;**
- **Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 1^{er} avril 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD